

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Régularisation du prélèvement journalier du champ captant d'Aouste (08) exploité par le SIAP de la Source d'Aouste Nord de 1600 m<sup>3</sup>/jour à 2000 m<sup>3</sup>/jour, pour un besoin déterminé à 690 000 m<sup>3</sup>/an.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom DEMORGNY

Prénom Patrick

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SIAEP de la Source d'Aouste Nord

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. DEMORGNY Patrick

RCS / SIRET

2 5 0 8 0 0 3 6 4 0 0 0 4 5

Forme juridique

Établissement public SIVU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17. b) Dispositifs de captage des eaux souterraines, lorsque le volume annuel prélevé est inférieur à 10 000 000 m <sup>3</sup> et supérieur ou égal à 200 000 m <sup>3</sup> , excepté en zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées ont prévu l'abaissement ses seuils.	Régularisation du prélèvement journalier de 1600 à 2000 m <sup>3</sup> /j sur le puits d'Aouste Nord (BSS000FAGS). Il est à noter que la production journalière actuelle est déjà de 2000 m <sup>3</sup> /jour pour faire face aux besoins du champ captant d'Aouste. Cette augmentation du prélèvement journalier a été décidé en concertation avec l'ARSet la DDT des Ardennes. Le SIAEP d'Aouste Nord a un besoin annuel de 690 000m <sup>3</sup> , le volume autorisé par la DUP est de 587 000 m <sup>3</sup> /an.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aucun travaux sont prévus et sont à prévoir.

Le débit d'exploitation journalier actuel du forage d'Aouste Nord est de 2000 m<sup>3</sup>/jour. Or, l'autorisation de prélèvement journalier de ce captage est de 1600 m<sup>3</sup> (DUP de décembre 1998). Il s'agit donc de régulariser les volumes journalier et annuel prélevable. Le besoin en eau annuel est de 690 000 m<sup>3</sup>.

En 2016, la production d'eau du champ captant a augmenté au vu des besoins du SIAEP d'Aouste. Cette augmentation a été réalisée en concertation avec l'ARSet la DDT. La procédure engagée donnera lieu à une révision de la DUP en cours. Les périmètres de protection du captage ont évolués en ce sens (Annexe 7). Voici des données annuelles de prélèvements: 2013: 391 921 m<sup>3</sup>; 2014: 375 270 m<sup>3</sup>; 2015: 410 927 m<sup>3</sup>; 2016: 420 492 m<sup>3</sup>; 2017: 675 179 m<sup>3</sup>; 2018: 394 171 m<sup>3</sup>

## **4.2 Objectifs du projet**

La régularisation du prélèvement est utile aux besoins d'alimentation en eau potable du SIAEP de la Source d'Aouste Nord. Les prélèvements sont donc réalisés sur l'ensemble de l'année. En 2017, le champ captant d'Aouste Nord a prélevé un volume de 675 179 m<sup>3</sup>. Le besoin annuel est de 690 000 m<sup>3</sup>. La DUP (Déclaration d'Utilité Publique) sera révisée en ce sens.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Aucun travaux ne sont prévus et sont à prévoir.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le prélèvement journalier actuel est de 2000 m<sup>3</sup>, soit 690 000 m<sup>3</sup>/an. Le prélèvement autorisé dans la DUP de décembre 1998 est de 1600 m<sup>3</sup>/jour, soit 584 000 m<sup>3</sup>/an.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Pour la régularisation des prélèvements : Déclaration au titre du Code de l'Environnement : rubrique 1.1.2.0

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Forage vertical : - Profondeur - Diamètre	6.30 m de profondeur De 2000 à 2050 mm

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune d'Aouste (Ardennes)  
Parcelle cadastrée ZE69

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 04° 19' 14 "E Lat. 49° 47' 49"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Aouste

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone ZNIEFF de Type I la plus proche se situe à 6,8 km au Sud-Ouest du captage (Bocage du Franc-Bertin et haute vallée de la Serre). La zone ZNIEFF de Type II la plus proche se situe à 7,3 km au Sud -Est du captage (Forêt domaniale de Signy-l'Abbaye).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le captage étudié est le captage AEP du SIAEP de la source d'Aouste Nord. Il est le sujet d'un périmètre de protection rapproché et y est au centre.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 (Directive Habitats) le plus proche se situe à 7,6 km au Sud-Est du captage (Massif de Signy-l'Abbaye). Aucun d'entre eux ne se situe en aval du captage. Ils ne sont donc pas concernés par l'éventuel impact de l'augmentation du prélèvement sur l'environnement.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-en phase d'exploitation : débit journalier de 2000 m <sup>3</sup> /jour, soit 690 000 m <sup>3</sup> /an  Prélèvement dans la nappe des Calcaires du Dogger des côtes de la Meuse Ardennaise (code 207e).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La masse d'eau souterraine sollicitée est l'aquifère des calcaires du Dogger des côtes de la Meuse Ardennaise.  Un rabattement 0,62 m de la nappe est engendré au droit de l'ouvrage en exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas attendu de perturbations sur les continuités écologiques. Un essai longue durée réalisé en 1974 a mesuré 1.83 m de rabattement pour un pompage de 20h40 à un débit de 300 m <sup>3</sup> /h.  De plus, le captage n'est pas situé à l'intérieur d'une continuité écologique, d'une réserve naturelle, d'une zone potentiellement humide. Le cours d'eau de l'Aube, non loin du captage est référencé comme zone potentiellement humide, il est peu probable que le prélèvement engendre des perturbations sur l'écoulement du cours d'eau.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 7,6 km au Sud-Est du forage. Aucun d'entre eux ne se situe en aval du captage. Ils ne sont donc pas concernés par l'éventuel impact de l'augmentation du prélèvement sur l'environnement.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Aouste n'est soumise à aucun Plan de Prévention des Risques Naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La qualité de l'eau respecte les limites de qualité des eaux souterraines fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007, en dehors de concentrations ponctuelles en produits phytosanitaires (déséthyl-atrazine).
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance sonore en exploitation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non. Depuis l'augmentation des prélèvements, il n'a pas été observé de diminution drastique du débit du cours d'eau lors des périodes de pompage et de l'assèchement de la ripisylve présent alentours. De plus, aucune zone Natura 2000 ou ZNIEF I et II n'est en relation avec le projet.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7_Avis de l'hydrogéologue agréé sur les définitions des périmètres de protection du captage d'Aouste Nord. Annexe 8_DUP du captage d'Aouste Nord (décembre 1998)

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Liart

le, 12/12/2019

Signature

Le Président,  
P. DEMOAGN



Pour le Président  
Le Rédacteur  
Hélène HODY